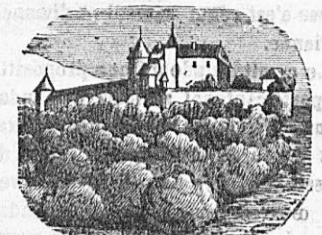


Véritable
mélange anglais.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h00 8^h07. BULLE, dép. 5^h00 (5^h45) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois > 2 50
Etranger : 1 an > 9 50
 . . . 6 mois > 5 50
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

La Société des Nations.

Sir Edward Grey, l'un des plus grands champions de la Ligue des Nations, disait en 1917, parlant du projet proposé par le président Wilson : « On peut affirmer une chose, c'est que l'avenir de notre civilisation ne sera assuré que si les nations en lutte, mêmes celles qui ne se battent pas, tirent de la guerre les leçons qu'elle apporte, les enseignements qui s'en dégagent. De ce qu'il n'a pas été possible jusqu'ici de réaliser une ligue des nations, capable d'assurer décorativement la paix du monde, il ne faudrait inférer que cette idée soit condamnée à demeurer à jamais stérile. Il faut donc étudier brièvement les conditions qui sont essentielles, si l'on veut que la Société des Nations devienne une institution vivante, durable, effective. »

Sir Grey estime que ces conditions sont les suivantes :

- 1) que les chefs des gouvernements des Etats en adoptent l'idée avec sincérité et conviction ;
- 2) que les gouvernements et les peuples des Etats qui désirent la fonder comprennent clairement qu'elle imposera certaines restrictions à l'acception nationale de chacun d'eux et qu'elle peut comporter quelques obligations désagréables.

Les pays petits et faibles, ajoute Sir Grey, auront des droits qui doivent être respectés et défendus par la Société.

Les grands pays doivent renoncer à la possibilité de faire prévaloir par leurs armes leurs intérêts contre les faibles, et les Etats doivent renoncer au droit de recourir à la force dans n'importe quel conflit avant d'avoir essayé les méthodes d'arrangement par conciliation, ou, s'il le faut, par arbitrage. Voilà pour les restrictions.

Quant à l'obligation, elle consiste en ce que, si un pays quelconque ne veut pas observer cette restriction à l'action nationale, s'il rompt l'accord qui est la base de la Société, s'il rejette les méthodes d'arrangement par conciliation, et s'il recourt à la force, les autres pays doivent tous ensemble employer leur force combinée contre l'agresseur.

La question de l'accession économique qu'une telle

ligue pourrait employer serait en soi déjà un moyen d'action très puissant. Peut-être la part que pourraient prendre les petits Etats devrait elle être limitée à cela. »

Ainsi donc, en 1917 déjà, le grand homme d'Etat anglais estimait que la Ligue pouvait maintenir la neutralité militaire des petits Etats. En cela, voulait-il viser particulièrement la Suisse ? C'est peu probable. Cependant, dans les pourparlers en vue de la constitution des bases de la Ligue des Nations, il a été reconnu que la Suisse pouvait rester neutre militairement. On ne lui demandera donc que la participation au blocus économique des Etats récalcitrants. Or, ce blocus, même si nous devions ne pas vouloir y participer, deviendrait néanmoins effectif de notre part, à moins de nous suicider ; en effet, les nations qui l'invoqueraient nous fermeraient purement et simplement nos portes ; n'étant pas ravitaillés nous mêmes, nous nous trouverions ipso facto dans l'obligation de renoncer à ravitailler nos voisins.

La question de l'accession de la Suisse à la Ligue des Nations est venue devant le Conseil National. M. Buri, député barnois, proposait le renvoi de la discussion au nouveau Conseil National. Le député Graber, au nom du groupe socialiste, appuyait cette proposition.

Après un exposé de M. Calonder, appuyé par M. Ador, le Conseil National a écarté la proposition de renvoi, par 105 voix contre 49.

Ont voté contre le renvoi : 44 radicaux allemands, 21 radicaux romands et tessinois, 21 catholiques, 9 libéraux, 6 démocrates, 3 députés hors groupe. Ont voté pour le renvoi : 20 radicaux allemands, 13 socialistes, 10 catholiques, 2 libéraux, 3 hors-groupe et 1 démocrate.

Cette majorité fait bien augurer du sort de la question ; cependant il est peu probable qu'elle se maintienne à la votation finale ; il faut croire, au contraire, que plusieurs députés tenaient à discuter l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations immédiatement, afin de voter contre.

Quelle que soit la décision prochaine du Conseil National, le vote de la Chambre ne sera pas définitif ; elle ne constituera, en quelque sorte, qu'un préavis, le peuple devant se prononcer

souverainement sur cette grave question. C'est donc lui qui aura le dernier mot.

NOUVELLES SUISSES

La mort de M. Muller. — Le Conseil fédéral a adressé la lettre de condoléances suivantes à la famille de M. le conseiller fédéral Muller :
« La nouvelle de la mort de notre cher collègue, M. le conseiller fédéral Dr Edouard Muller, nous a remués profondément. Ce que la perte du vénérable chef de famille représente en elle même, nous l'apprécions en ce que nous avons perdu en lui, en lui que nous honorons comme homme au cœur généreux et au caractère droit, comme travailleur infatigable et luttant. Avec nous, tout le pays est en deuil de l'homme qui, pendant 30 ans, a occupé une place dans les autorités politiques de la Confédération, qui s'est acquis de grands mérites et dont le nom est indissolublement lié aux grandes œuvres de la législation. Il vivra encore comme un exemple brillant dans la mémoire et la reconnaissance du peuple suisse, pour avoir rempli consciencieusement son devoir et pour l'amour inaltérable qu'il a porté à sa patrie. Nous vous adressons nos plus sincères condoléances. »

Le record du déficit fédéral. — Malgré les nouveaux impôts, le déficit du budget fédéral pour 1920 ascende à une somme de 118,250,000 francs. Le budget militaire accuse un chiffre de dépenses de 48 millions et demi, équivalant, vu la diminution du pouvoir d'achat de l'argent et l'augmentation du prix de toutes choses, à la moitié de cette somme par rapport au budget d'avant-guerre.

Comparativement au budget de 1919, les recettes totales accusent une augmentation de 51,600,000 fr. contre une augmentation des dépenses de 92 millions 150,000 fr. La plus-value de recettes découle principalement des droits de douanes accrus, de l'augmentation du montant du timbre, de l'accroissement du trafic des postes, télégraphes et téléphones et de la participation de la Confédération au bénéfice net de la Banque nationale suisse.

La question des zones savoyarde et gessienne. — La commission du Conseil national pour la réglementation de

la question des zones a adopté, à la majorité, le projet du Conseil fédéral approuvant l'arrangement avec la France.

Un emprunt lausannois. — La municipalité de Lausanne projette l'émission d'un emprunt de 12 millions de francs à 5 %, aux conditions offertes par l'Union des banques suisses, au cours de 92, 5 % net, pour une durée de 12 ans et remboursable le 1^{er} janvier 1932.

Cet emprunt est essentiellement destiné à la consolidation de la dette flottante, qui s'élève actuellement à six millions de francs.

Finances tessinoises. — Le budget tessinois pour 1920 prévoit un déficit de 1,000,000 francs sans compter les indemnités de renchérissement à accorder aux fonctionnaires et employés du canton. En comptant ces indemnités, le déficit s'élèverait à plus de trois millions fr.

Le cas Hennin. — On se souvient qu'au commencement d'août 1914, le Suisse Aloys Hennin, de Vendinocourt, était fusillé à Dornach, près Mulhouse, sous prétexte que des coups de feu avaient été tirés de la maison qu'il habitait. Le gouvernement allemand, abandonnant cette version, se déclare prêt à accorder une indemnité à Mme Hennin. Il offre 120,000 marks. Mais vu la valeur actuelle du mark, on doit pouvoir exiger davantage, à moins que cette somme soit versée en argent suisse.

Pour le lieutenant Flury, tué à Miécourt, 80,000 francs ont été versés ; ce jeune homme était célibataire. Pour Hennin, père de famille, si lâchement frappé, on a droit à une indemnité supérieure.

La neutralité suisse. — On mande de Milan à la Gazette de Zurich : Le Secolo apprend de Paris que le Conseil suprême interallié a pris connaissance dans sa séance de lundi du message du Conseil fédéral suisse par lequel celui-ci a prié la conférence de la paix de reconnaître la neutralité suisse dans le traité terminé, et dans ceux qui restent encore à terminer. Le journal considère que cette tâche du Conseil suprême équivaut à la confirmation de la neutralité de la Suisse.

Une initiative socialiste. — Le comité-directeur du parti socialiste

de la place de Bulle
biselle
possédant la machine
occuper des travaux
bureau
décembre ou à convenir.
es sous chiffres P 2467 B
Bulle.

le Jaman
BOVON
sommations et un service soigné
licite.
n BRULHART
e Fourneaux
ractaire, servan
on et au chauffage
GGER, fumiste,
SSEYAY.

S PHILIPS
ILLEURE.S.
pour la Suisse romande et italienne
RE. Lausanne.
OS EXCLUSIVEMENT
neipp-Kathreiner
écialement pour

PEAUX
DE LAPINS pour
Fourrures
chez
E. Glasson & Cie
BULLE
Etant empêchée de continuer
mes voyages pour la vente des
Glaces
faites à la main, j'avise
honorable clientèle qu'elles
vent être obtenues dans tous
magasins de la Société Coop
rative « La Prévoyance »
Marceline MURITH
BULLE.

suisse s'est réuni samedi et dimanche à Bienne.

Le comité a adopté une proposition du parti cantonal zuricois demandant qu'une initiative populaire fédérale soit préparée en vue de la saisie des grosses fortunes par l'Etat en faveur des œuvres sociales — en attendant la saisie des moyennes et des petites fortunes.

Une commission a été élue à cet effet. En font partie : MM. Gustave Muller, Dr Kletti, Dr Schmidt, Dr Hauser, Graber, Naine et Grimm.

La fièvre aphteuse. — Le département suisse de l'économie publique communique les décisions suivantes concernant le service vétérinaire de frontière :

La fièvre aphteuse n'étant déclarée dans plusieurs villages français situés à notre frontière, nous interdisons jusqu'à nouvel avis la circulation du bétail et le trafic rural, animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine (art. 98 du règlement d'exécution du 14 octobre 1887), ainsi que le trafic des peaux, de la viande, du foin, de la paille, de la litière et du fumier le long de la frontière depuis Goumois jusqu'à Bonfol, ces deux bureaux y compris.

Les obsèques de M. Muller. — Mardi matin ont eu lieu à Berne les obsèques du conseiller fédéral Edouard Müller. Le cortège est parti à 10 heures du palais du parlement. En tête se trouvaient M. Ador, président de la Confédération, et ses collègues MM. Motta, Decoppet, Schalthess, Calonder, Haab. Suivaient : le corps diplomatique, les membres du Conseil national et du Conseil des Etats ; les représentants des gouvernements cantonaux, dont MM. E. Chuard, président, et Coezy, pour le canton de Vaud ; le général Wille ; les commandants d'unités ; les officiers de l'état-major général ; l'Université de Berne, professeurs et étudiants ; les sociétés de la ville. La cérémonie funèbre se déroula à l'église du Saint-Esprit, tandis qu'à l'extérieur demeurait le corbillard, accompagné de trois voitures chargées de fleurs. Le défunt avait exprimé le désir d'avoir des obsèques purement laïques, le cercueil ne devant pas pénétrer dans une église. Quand se termina la cérémonie, qu'avaient embellie les chants de la Liedertafel, les cloches sonèrent à toute volée et trois avions militaires planèrent au-dessus de la foule.

A L'ÉTRANGER

M. Poincaré à Londres.

Au cours d'une brillante réception donnée au Guild-Hall en présence des membres de la famille royale et des personnalités françaises les plus éminentes, le lord maire a lu à M. Poincaré une adresse de bienvenue exprimant la joie résultant pour la Cité de Londres de la visite présidentielle et l'admiration de l'Angleterre pour la vaillance et l'endurance de la nation française au cours de la guerre. Un lunch a eu lieu ensuite. Le lord-maire a affirmé que l'amitié cimentée entre les deux nations au cours de la guerre continuera pour l'œuvre de la paix. Il a levé son verre en l'honneur de la France, de l'alliance et de M. Poincaré. Après une réception à la Chambre de commerce française, M. Poincaré a reçu au Palais Saint James le Conseil du district de Londres et la municipalité de Westminster. M. Poincaré a exprimé ses remerciements pour l'accueil qu'il a reçu en Angleterre. Il a affirmé que les deux grands peuples unis pour

le salut du monde feront tout dans l'avenir pour maintenir la paix. La colonie française de Londres a été reçue ensuite.

Le Président de la République a remis à la municipalité de Londres une somme de 1200 livres sterling pour les pauvres de la ville.

La corporation de la Cité a offert à M. Poincaré une cassette d'or massif, de style Renaissance, surmontée des armes de la République, et dont les panneaux sont revêtus d'émaux multicolores représentant des vues du Guildhall et de Mansion House. Des guirlandes de lys, de roses et de chardons achèvent la décoration du splendide bijou qui porte, avec le monogramme de M. Poincaré enrichi de brillants et de rubis, une inscription en anglais.

L'anniversaire de l'armistice.

La signature de l'armistice a été commémorée mardi à Paris par une cérémonie religieuse à la chapelle des Invalides. Dans l'immense nef, au premier rang de la foule qui l'emplissait, sous le dais des étendards noircis et déchirés, témoins des gloires d'autrefois, le maréchal Foch, le général Pau, les mutilés de la guerre et de nombreux officiers symbolisaient la période héroïque qui vient de s'écouler. Comme 11 heures sonnaient, un chœur, composé d'orphelins de la guerre, entonna, en l'honneur de la victoire, le « Te Deum laudamus ». La messe a été célébrée à la mémoire des glorieux combattants morts pour la France. La partie instrumentale était assurée par les artistes de la Société du Conservatoire et de la musique de la garde républicaine.

Allemagne.

Les millions des soviets.

Les *Nouvelles de Francfort* disent que la saisie des documents et des actes du Conseil exécutif indépendant de Berlin et du bureau central du parti communiste allemand a permis de constater que le gouvernement des soviets de Moscou a effectué de continus versements au parti communiste d'Allemagne et que certains de ces versements ont atteint des sommes de cinq cent mille à un million de marks.

CANTON DE FRIBOURG

Emprunt 5 % du canton de Fribourg. — Les souscriptions à cet emprunt ayant dépassé en peu de temps les fr. 12 000 000. — prévues, le Conseil d'Etat proposera au Grand Conseil qui se réunit le 17 crt. d'élever le chiffre de cet emprunt en utilisant le surplus en faveur des Entreprises électriques fribourgeoises qui ont encore besoin de fonds pour l'achèvement des travaux d'accumulation dans le district de la Gruyère.

Les droits des souscripteurs restent réservés.

GRUYÈRE

Administration bulloise.

— Lundi dernier, le Conseil général de Bulle a tenu une courte séance. Il a décidé la vente d'une parcelle de terrain, de la contenance d'environ une pose.

Il a donné pleins pouvoirs au Conseil communal pour la vente des terrains pour la construction des maisons ouvrières, dans les prix variant de fr. 2.— à 3.50 le mètre carré.

Il a voté la prolongation du chemin longeant la Trême, dans les forêts communales de Bulle.

Il a approuvé le règlement concernant la fermeture des magasins.

Tous les tractands de l'assemblée ont été liquidés sans grande discussion.

La Chorale de Bulle. — C'est dimanche qu'aura lieu le baptême du nouveau drapeau de la Chorale de Bulle et la Cécilia comme par-rain et marraine. Cette cérémonie, à laquelle notre vaillante société veut donner tout l'éclat qu'elle comporte et qu'exige au surplus son antique renommée, attirera tout ce que Bulle comprend d'amis du chant, et, quand on parle de la Chorale, ce sont Bulle comprend toute la population.

Voici le programme de la fête :

2 1/4 h. — Formation du cortège devant l'Hôtel de Ville.

2 1/2 h. — Baptême du drapeau à l'église paroissiale. — Allocution de M. le Curé Richoz.

3 1/2 h. — Concert donné par la Chorale, avec le bienveillant concours de la Cécilia et du Corps de Musique de la Ville, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

5 1/2 h. — Partie officielle dans la grande salle de l'Hôtel Moderne. Remise des diplômes aux membres d'honneur et vétérans actifs.

8 1/2 h. — Partie familière dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. (Réserve aux membres actifs de la Chorale, de la Cécilia et du Corps de Musique, et aux membres passifs de la Chorale.)

Fermeture des magasins.

— Le Conseil communal de la Ville de Bulle,

Vu la loi de 1919 du Grand Conseil autorisant le Conseil d'Etat du canton de Fribourg à déléguer ses pouvoirs aux Communes concernant l'ouverture et la fermeture des magasins :

La circulaire du 17 juin 1919 de la Direction de l'Intérieur concernant le même objet ;

Considérant :
A la suite des restrictions imposées aux maisons de commerce par les nécessités exigeant la diminution de la consommation du charbon et de l'énergie électrique, de nombreux négociants demandent de maintenir le système pratiqué ces deux dernières années pour l'ouverture et la fermeture des magasins.

D'autre part, il y a aussi lieu de tenir compte, dans la mesure exigée par les circonstances, du désir des employés de commerce demandant une limitation des heures de travail :

Arrête :

Article premier. — Sous réserve des exceptions prévues aux articles ci-après, dans la Ville de Bulle, l'heure d'ouverture et de fermeture de tous les magasins, maisons de commerce et ateliers non soumis à la loi sur les fabriques est fixée comme suit :

a) Période du 1 mai au 30 septembre.

Ouverture, à 7 1/2 heures le matin au plus tôt.

Fermeture, à 8 heures le soir au plus tard.

Article 2. — Les boulangeries, les confiseries, les boucheries, les charcuteries et, en général, tous les magasins vendant des articles pour l'alimentation, peuvent retarder la fermeture d'une heure seulement le samedi soir.

Article 3. — Les salons de coiffure sont autorisés à garder leurs locaux ouverts, le mercredi et le vendredi jusqu'à 9 heures du soir, le samedi et veilles de jours de fêtes reconnus par l'Etat jusqu'à 10 heures et, les autres jours, jusqu'à 8 heures.

Les coiffeurs ne peuvent vendre aucun article quelconque durant le laps de temps qui excède l'heure normale de fermeture appliquée aux autres magasins.

Article 4. — Les infractions aux prescriptions ci-dessus seront punies d'une amende de 2 à 50 francs, en faveur du fonds d'école.

En cas de récidive, l'amende peut être doublée dans son minimum et son maximum.

Article 5. — La police locale est chargée de veiller à l'application des dispositions qui précèdent et de prendre les mesures d'exécution nécessaires.

Article 6. — Le présent règlement sera publié dans les journaux locaux et affiché. Il sera, en outre, imprimé en livrets.

Il entrera en vigueur dès son approbation par l'autorité compétente.

Au nom du Conseil communal :
Le Secrétaire, Le Syndic,
J. SANSONNENS. L. DESPOND.

Le présent règlement ayant été approuvé par le Conseil général et le Conseil d'Etat, son entrée en vigueur a été fixée au lundi 17 novembre 1919.

Les intéressés sont invités à s'y conformer. (Communiqué)

Société cantonale des Tireurs Fribourgeois.

Résultat du concours de sections du 31 août 1919.

Subdivision A. Tir en campagne.

I^{re} classe. Concours difficile.

Rang	Moyenne des points
1. Bulle, Carabiniers	62.212
2. Albeuve, Sté de tir	60.118
3. Châtel St-Denis	57.433

II^{me} classe. Concours moyen.

1. Cerniat, jeunes patriotes	64.643
2. Gruyères, Sté de tir	62.684
3. Broc » » »	62.522
4. Montbovon » » »	61.368
5. Eanay » » »	61.537
6. Kerzers Freischütz.	58.615
7. Murten	58.606
8. Estavayer-le-Lac	58.206
9. Montilier	58.111
10. Attalens	58.070
11. Botterens	57.500
12. La Roche, Carabiniers	56.550
13. Vadens	56.316
14. Courlevon	55.777
15. Valruz	55.737
16. Corvass	55.200
17. Walleried	53.611
18. Bas-Vully	52.333
19. Aumont	48.375

III^{me} classe. Concours facile.

1. Léchelles	58.916
2. Charmey, la Hochmatt	57.769
3. Lurtigen	57.454
4. Burg.	56.500
5. Murist-la-Mollière	56.238
6. Montagny les Monts	56.—
7. Navilly	55.750
8. Ried	55.300
9. Galmiz	55.167
10. Salvenach-jeune	54.850
11. Liebistorf	54.764
12. Cugy	54.060
13. Kerzers Feldschütz	53.652
14. Courgevans	53.388
15. Sorens	53.364
16. Forel	53.176
17. Remanfens	53.176
18. Carmels	53.—
19. Cletterens	52.666
20. Cheiry	52.285
21. Cheyres	52.—
22. Courtepin	51.956
23. Ulmiz	51.200
24. Semales	51.—
25. Gempenach-Büchsen	50.750
26. St-Aubin	49.058
27. Haut Vully	47.867
28. Agriwly	47.100
29. Altavilla	45.800
30. Maunier-Grandsivaz	45.571
31. Dompdidier	44.500
32. Fräschels	44.470
33. Crescier	41.545
34. Dompierre	41.090

Foire de novembre. — La fièvre aphteuse empêchant toute foire au bétail, on aurait pu croire à l'absence d'animation dans nos rues, jeudi. Il n'en fut rien cependant, l'affluence des campagnards ayant été importante.

Il faut bien que les affaires courantes se traitent.

La fièvre aphteuse. — Après quelques jours d'accalmie, qui pouvaient faire espérer la fin du fléau, la maladie reprend de plus belle. De nouveaux cas ont été constatés dans le district du Lac et, dans la Gruyère, dans les communes de Broc, Echarlens, Pont-la-Ville et Estavannens.

Il est indispensable qu'il n'y ait aucun relâchement dans les mesures préventives et que les mesures de désinfection soient appliquées le plus sérieusement possible. Il y va du salut de notre élevage et même de notre ravitaillement en lait.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Notre ravitaillement.

La commission fédérale de l'alimentation a consacré sa séance du 5 novembre à l'examen général du ravitaillement du pays. Elle a constaté que les approvisionnements en céréales, graisses, huiles, denrées fourragères, pétrole et benzine peuvent être considérés actuellement comme suffisants.

La commission a appris avec regret que le prix du pain, dont la fixation est laissée aux cantons et aux communes, avait été augmenté dans la ville de Berne; elle considère cette augmentation comme non fondée; en effet, les avantages résultant pour les boulangers de la baisse de prix du combustible, de la suppression du ra-

tionnement et de l'amélioration du nouveau type de farine, compensent largement les frais occasionnés par la diminution des heures de travail et l'augmentation des salaires. L'office de l'alimentation a été prié de s'opposer énergiquement à toute augmentation du prix du pain en adressant à cet effet des circulaires aux offices cantonaux de ravitaillement.

Le passage de l'état de rationnement à celui de libre consommation du pain et de la farine a eu lieu, d'une manière générale, sans difficulté; il ne s'est pas produit d'augmentation considérable dans la consommation.

Le ravitaillement en sucre pour 1920 n'est pas assuré. L'importation du sucre est rendue très difficile par suite des prix qui sont fort au-dessus

de ceux pratiqués en Suisse. On suppose tout de même qu'il sera possible de maintenir la ration actuelle pour les mois prochains. On en peut dire autant de la ration de fromage.

Des difficultés inattendues ont surgi dans le ravitaillement en lait par suite de la fièvre aphteuse.

Les prix minima des graisses et des huiles seront baissés.

Un gros danger

vous guette, si vous n'avez soin de vous préserver de la grippe et des refroidissements, par l'emploi constant des Tablettes Gaba. — Méfiez-vous! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à 1 fr. 75.



De jour en jour on voit grandir le nombre des acheteurs de

SAUCE MAGGI

C'est un produit avantageux pour la préparation d'une excellente sauce brune veloutée, convenant aux pâtes, ainsi qu'aux plats de viande et de légumes les plus variés. -- Demander le prospectus avec recettes dans les magasins de denrées alimentaires.

Les enfants et les petits-enfants de feu

Monsieur Daniel Peter, à Vevey

vivement touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, remercient cordialement toutes les personnes qui se sont ainsi associées à leur grand deuil.

Samedi soir 15 courant, à 8 heures à la grande salle de l'Hotel-de-Ville, à Bulle aura lieu une

Conférence publique

et contradictoire sur le mouvement coopératif et la situation économique.

Conférenciers: MM. Meuron, de Genève et Pronier, de Bâle.

Invitation cordiale.

Fédération du 1^{er} arrondissement.

U. C. S.

Cinéma Lux

Dimanche 16 novembre
Matinée 3 h. Soirée 8 h.

ACTUALITES.

Le PASSEPORT

Grand drame en 4 parties.

La mort des SOUS-MARINS

Au large

IV^{ème} épisode en 2 parties

Tragique essai

V^{ème} épisode en 2 parties.

Fou-rire

Le frère de lait.

Bois de chauffage à vendre

Dans les forêts du « Chalet-Neuf » vers la Part Dieu, environ 1200 stères d'éclaircies et un certain nombre de montes de rondins pour le papier et de bois de chauffage.
S'adresser à M. Xavier Moirand, forestier, au Pâquier.

A vendre un bon café

à la campagne. Situation avantageuse.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2488 B.

Mélange pour volailles

1/3 maïs cassé, 1/3 froment, 1/3 avoine, à fr. 35.—, les 50 kg., avec toile

Aliment concentré

fr. 19.— les 25 kg. avec toile
Eugène Crotti, Bulle
Téléphone 81.

TOMBOLA

Le tirage de la tombola de la Société des SOUS OFFICERS de la Gruyère fixé au 16 novembre a. c. est renvoyé. La date en sera publiée dans les journaux locaux et dans la Feuille Officielle.

Le Comité.

A vendre forte jument

franche sous tous les rapports.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2496 B.



Occasion unique à titre de réclame.

Vente directe au public. - Prix avantageux. Montre pour homme, métal uni, fabriquée par procédé mécanique, mov. de marque, garantie 2 ans sur bulletin, Fr. 8.50.

Rien à risquer, échangeons ou retournons argent. Envoi contre remboursement, port fr. 0.50 en plus.

Comptoir d'horlogerie Jean BENOIT, 32, rue Alexis-Marie-Piaget, Chaux-de-Fonds. Maison suisse de confiance. — Demandez catalogue.

Vente de bois

La Commune de Le Pâquier offre à vendre par voie de soumission environ 240 m³ de billons préparés dans sa forêt des Joux.

Pour faire voir les bois et donner connaissance des conditions, le forestier sera à la disposition des amateurs le lundi 24 crt. Rendez-vous à 10 h. du matin à la ferme de Grangeneuve.

Les soumissions écrites seront déposées chez M. le Syndic pour le mardi 25 crt. à 8 h. du soir. Le Pâquier, le 10 novembre 1919.

Le Conseil communal.

A VENDRE le bâtiment

ayant 4 logements et jardin attenant, situés au chemin de la Condémine, près de l'ancien cimetière, en ville Conditions favorables.

S'adresser à M. ALI. REICHLIN, Juge, à BULLE.

A VENDRE

faute d'emploi, deux grandes tables dont une pouvant servir pour magasin, et une pousette à trois roues.

S'adresser à M^{me} Vve Emile JUDET, relieur, rue de la Promenade, BULLE

Contre-maître

connaissant l'outillage est demandé pour grande scierie Suisse Romande. Place stable. Adresser les offres sous Z 28899 L Publicitas, S. A., Lausanne.

Nous achetons peaux de taupes

renards, putois, foinnes, etc, aux plus hauts prix.
Canton & Cie, 24, rue de Bourg, Lausanne.

On demande à acheter un bon et gros chien

de 1 à 2 ans, pour la garde.

S'adresser à M. Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle.

Agriculteurs!

Economisez dès maintenant vos fourrages en ajoutant aux aliments le fortifiant et le stimulant calcaire, employé avec succès à la Régie fédérale des chevaux.

Demandez prospectus et attestations à Flach et Peytrignet Av. de la Gare 7 bis, Lausanne.

SOUMISSION

La Commune de Vaulruz met en soumission la préparation de 400 m³ de bois, divisés en 3 lots, situés dans ses forêts des Joux-Dessus.

Pour voir les bois, le forestier sera à la disposition des amateurs le vendredi 14 novembre, à 9 heures du matin, au Diron.

Les soumissions sont à déposer auprès de M. le Syndic, jusqu'à samedi soir, 15 novembre.

Vaulruz, le 7 novembre 1919. Par ordre: Le Secrétariat communal

PEAUX DE LAPINS pour Fourrures
chez
E. Glasson & Cie
BULLE

A vendre bâtiments

avec et sans épiceries, en ville et à la campagne.

S'adresser à Léon Ruffieux, courtier, Le Pâquier.

On demande un bon contremaître

pour l'entretien des pistes et de la patinoire aux Avants.

Offres à la Sté. de Développement aux Avants.

Appareils photographiques

A vendre d'occasion:

- 1 appareil Jea 10x15
- 1 Verascopie Richard 45x107.
- 1 appareil 6x13 stéréo panoramique.
- 1 appareil Nettel 13x18.
- 1 Blok Note Gaumont stéréoscopique 45x107.
- 1 Reflex Mentor pliant 9x12.
- 1 appareil touriste 13x18.

Demandez renseignements et prix chez

Schnell,
9, Place St. François, LAUSANNE.

A vendre 3000 pieds de foin

à distraire.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2470 B.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 16 novembre
Pharmacie GAVIN

La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine

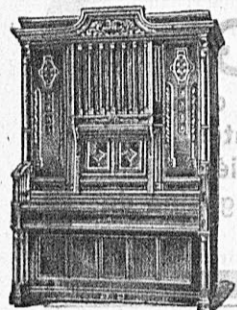
Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN „STANDARD“ Vritable mélange anglais.

Maison CHARRIÈRE & Cie

Etablissement spécialement installé pour la vente de

**Pianos et Harmoniums,
Pianos et Orchestrions
électro-pneumatiques.**

Représentation des principales marques Suisses et étrangères.



Vente au prix de fabrique.

Facilités de paiements.

**Gramophones -
Gramolas artistiques**
pour familles.

Ventes - Achats - Réparations
LOCATIONS - ECHANGES

Adresse télégraphique : Charrière-musique, Bulle.
- Téléphone N° 9 -

Représentant

Importante Maison de Tissus et Articles blancs de la Suisse française demande représentant sérieux pour le Canton de Fribourg, possédant une bonne clientèle. Conditions fixe et commission, fort salaire. Références de premier ordre sont exigées.

Faire offres sous chiffre P. 35339 C. à Publicitas, S. A., La Chaux-de-Fonds. — Entrée printemps 1920.

**Machines à coudre.
VÉRITAS ET PFAFF**

Bel assortiment dans les nouveaux modèles ;
baisse de prix.

JOS. GREMAUD, Mécanicien, BULLE.

TRANSPORTS FUNÉBRES

à destination de tous pays.

Maison A. MURITH

Siège social à GENEVE

succursale : FRIBOURG, Téléphone 3.69

Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.

CERCUEILS et COURONNES

en tous genres. — Tarifs très modérés.

CIERGES, articles funéraires.

Dépôts à BULLE : LOUIS PASQUIER, sacristain.

ROMONT, Charles Clément, ébéniste.

CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schreter.

Fabrique de Draps Aebi & Sennwald (St. Gall)

fournit des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, laine à tricoter et couvertures. On accepte des effets usagés de laine et de la laine de moutons. Echantillons franco.

**Contre fièvre aphteuse
Levure de bière fraîche.**

Téléphone 152 Boulangerie Glasson, Bulle.

**Entreprises
de bûcheronnage
et terrassements.**

S'adresser à MORET, RIME & Cie, La Tour.

KIRSCH pur

20 degrés, à fr. 6.— le litre, depuis 5 litres, ainsi que de

L'EAU DE VIE

de fruits, 20 degrés, (pommes et poires) à fr. 2.80 le litre, envoi contre remboursement,

W. Ruegger, distillerie Hergtswil (Nidwald).

Chevaux

pour l'abatage

et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par

L. GENOUD, Cercle Catholique, BULLE.

AVIS

aux montagnards.

Pourquoi coucher sur la paille ou le foin, quand on peut avoir un magnifique lit en fer, démontable, avec sommier métallique et matelas pour fr. 140.—

**Aux meubles
d'occasion**

Place de la Gare, ROUGE-MONT.

Attestation!

Après avoir employé pendant 2 ans différents produits contre mes pelades (chute partielle des cheveux) et sans résultat, j'ai résolu de me servir du célèbre « CAPILOR », lequel m'a fait repousser les cheveux en 6 mois. C'est avec un vif plaisir que je le recommande à tous ceux qui en sont atteints. E... le 19 octobre 1918.

Signé: L. G.

Le « CAPILOR » se vend en flacons de fr. 3.50 et fr. 5.50.

Envoi contre remboursement.

Dépôt général:

**Parfumerie MARGOT
BULLE**

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-bise, Plumetis, Broderies pour linge, etc. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hôrisau.
Fabriq. spéciale de rideaux brodés.

On demande
pour le 1^{er} décembre

une jeune fille

pour servir au café et s'occuper du ménage.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2482 B.

A vendre

un tas de
FUMIER

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2472 B.

La Boucherie DEILLON

débite de la belle viande garantie provenant de bêtes saines et non contaminées au prix de 3.40 à 4 fr. le kilo.

Fabrique Fribourgeoise de draps S. A.

Neirivue

Filage et tissage à façon.

Echange de la laine de mouton.

J'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que je dessers

**l'Hôtel de Jaman
à MONTBOVON**

dès le 1^{er} novembre.

J'espère par de bonnes consommations et un service soigné mériter la confiance que je sollicite.

Jean BRULHART.

Maladie des yeux.

Le Docteur Théobald Musy

occuliste à Fribourg, recevra, à partir du 2 octobre, le premier et le troisième jeudi du mois, à l'Hôtel de l'Union à Bulle, dès 9 1/2 h. du matin.

Prescriptions de lunettes.

LES LAMPES PHILIPS

SONT LES MEILLEURES.

ELLES SONT

EN VENTE

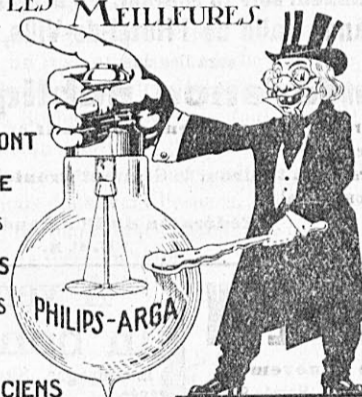
AUPRÈS DES

SERVICES

ELECTRIQUES

ET

ELECTRICIENS



Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne

S.A. AMPÈRE, Lausanne.

VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste

BULLE, Avenue de la Gare

Téléphone 42

Châtel-St-Denis, Avenue de la Gare, chaque lundi.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Joseph SCHRANER, Fribourg

Grand'Rue, 142



Accordéons - Violons

Mandolines

Guitares - Cithares

Cordes et accessoires.

Réparations soignées
de tous genres d'instruments.